

Communiqué de presse

Paris, le 30 mars 2018

## **Crédit Agricole Assurances, deuxième actionnaire d'Icade, demande l'inscription de résolutions à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale du 25 avril 2018 relatives à sa représentation au Conseil d'Administration**

Crédit Agricole Assurances, via sa filiale Predica, est un actionnaire de long terme d'Icade qui souhaite continuer à accompagner son développement dans l'intérêt de la Société, ses salariés et l'ensemble de ses actionnaires.

En détenant 18,5% du capital d'Icade, 16,5% du capital de sa filiale Icade Santé, et avec une exposition économique totale dans le groupe supérieure à 1,5 milliard d'euros, Crédit Agricole Assurances, aujourd'hui représentée par un seul administrateur, souhaite bénéficier d'une juste représentation au Conseil d'administration de la Société, en ligne avec sa situation de second actionnaire de référence, conformément à sa déclaration d'intention publiée en juin 2017 lors de son renforcement au capital.

La demande de Crédit Agricole Assurances s'inscrit dans le souci de rétablir l'équilibre du Conseil d'administration d'Icade à quinze membres, tel que composé avant le rachat par Crédit Agricole Assurances de la participation de 13% de Groupama et la démission de ses trois administrateurs.

Pour ce faire, Crédit Agricole Assurances a adressé à Icade trois projets de résolutions qui seront soumis à l'Assemblée Générale du 25 avril 2018, aux termes desquelles elle demande à être représentée par deux autres administrateurs et propose de désigner un nouvel administrateur indépendant.

Crédit Agricole Assurances est convaincu que ces trois propositions de nomination seront de nature à assurer un plus grand respect des meilleurs principes de gouvernance, dont les règles AFEP-MEDEF auxquelles la Société se réfère, et répondre davantage aux attentes du marché dans un contexte où Crédit Agricole Assurances souhaite renforcer son engagement aux côtés d'Icade et son soutien à sa stratégie.

### **A propos de Crédit Agricole Assurances**

Crédit Agricole Assurances, premier assureur en France, rassemble les filiales assurances du Crédit Agricole. Le groupe propose une gamme de produits et services en épargne, retraite, santé, prévoyance et assurance des biens. Ils sont distribués par les banques du groupe Crédit Agricole en France et dans 9 pays dans le monde, par des conseillers en gestion patrimoniale et des agents généraux. Les compagnies de Crédit Agricole Assurances s'adressent aux particuliers, professionnels, agriculteurs et entreprises. Crédit Agricole Assurances compte 4 400 collaborateurs. Son chiffre d'affaires à fin 2017 s'élève à 30,4 milliards d'euros (normes IFRS).

[www.ca-assurances.com](http://www.ca-assurances.com)

### **Contacts presse**

Françoise Bololanik + 33 (0)1 57 72 46 83 / 06 25 13 73 98

[service.presse@ca-assurances.fr](mailto:service.presse@ca-assurances.fr)

